

Compte-rendu atelier Fabrique « les acteur.rice.s du mouvement sportif »

13 novembre 2020 - Visioconférence

L'atelier de la Fabrique des Jeux « acteur.rice.s du mouvement sportif » a eu lieu le 13 novembre 2020 de 14h à 16h en visio-conférence en présence de Mathieu Hanotin, conseiller départemental chargé du sport et des grands événements. Cet atelier a réuni une quarantaine de personnes, issues de clubs et comités sportifs départementaux afin de pouvoir échanger sur :

- la révision du concept olympique de Paris 2024 et l'impact pour notre territoire
- la réflexion collective à mener sur l'avenir du sport dans notre département et à son adaptation, dans une situation sanitaire inédite et à l'aune des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024

Objectifs de l'atelier :

- Partager des bonnes pratiques sur l'adaptation des clubs et des comités face à cette situation inédite, la manière dont nous pouvons relever ces nouveaux défis organisationnels et structurels collectivement, pour s'adapter.
- Partager l'information sur le projet Jeux sur le territoire
- Identifier les grands enjeux structurants et les défis auxquels les clubs et les acteur.rice.s sportif.ve.s souhaitent répondre à l'horizon 2024, dans le cadre de la Fabrique des Jeux

L'atelier s'est déroulé en trois parties :

- La situation des clubs et comités face à la crise sanitaire et leur adaptation
- La présentation du projet Jeux sur le territoire et de la révision du concept
- Les perspectives de travail dans le cadre de la Fabrique des Jeux

I. La situation des clubs et comités face à la crise sanitaire et leur adaptation

- **Témoignage de Jérémie Carnelli, directeur de Profession sports et loisirs francilien**

PSL travaille en complémentarité avec le CDOS 93 dans l'accompagnement des clubs, et vient en aide aux associations sur les questions de l'emploi et de la professionnalisation du secteur associatif. Dans le cadre de la crise, PSL accompagne et recherche des solutions via l'édition d'un guide des associations, la mise en place de webinars pour présenter les aides et les démarches. Cet ateliers sont gratuits, n'hésitez pas à vous inscrire :

- Lien vers le guide d'accompagnement pour faire face à la crise : <https://francilien.profession-sport-loisirs.fr/actualite/guide-psl-francilien-pour-accompagner-associations-employeuses-face-au-covid-19-maj-au#>
- Lien vers l'équipe de permanents pour solliciter les services de PSL : <https://francilien.profession-sport-loisirs.fr/notre-equipe/permanents-3>
- **Témoignage de Philippe le Prince, karaté club de Villepinte et président du comité départemental de karaté**

Stratégie d'adaptation en deux axes :

- Adaptation des cours vidéos pour garder le lien : les outils visios et réseaux sociaux peuvent être un bon levier, mais cela implique de les retravailler et de les penser en ce sens. Le comité est tout de même content du résultat.
- Préparation du protocole sanitaire

- **Rappel du contexte sanitaire très compliqué par Bruno Giel, président du CDOS 93**

Au niveau national : on constate une baisse des licences avec de grandes disparités : foot (-2.7%), karaté -23%, lutte -44%. On constate une baisse plus importante dans les sports en salle sans surprise : -11% hand, -25% piscine. Le pic de baisse est sans doute devant nous car le pic des inscriptions est en octobre-décembre or les clubs sont fermés.

Enquête menée par le CDOS93 au niveau départemental (151 réponses) : 69% des entités qui ont constaté une baisse dans les licencié.e.s. 32% ont connu une baisse de 30% de licences. 80% considèrent que la crise sanitaire a affecté négativement les cotisations. Au niveau de l'emploi, 3% de licenciements, et 38% de chômage partiel. Un découragement apparaît, notamment pour les bénévoles.

- **Témoignage de Jean-Luc Pussac, président du CD rugby**

Il est important de pouvoir mener des actions conjointes pour récupérer des licencié.e.s. Du lien a été créé avec les services jeunesse et loisir, la mutualisation est une bonne idée dans ce contexte.

- **Témoignage de Jean-Philippe Damie, UNSS**

Situation un peu différente car l'UNSS est face à deux types de publics : scolaires et non scolaires. Néanmoins, les chiffres de licencié.e.s sont quasiment les mêmes. L'UNSS utilise également les visios et outils numériques comme le lancement de challenges virtuels. L'enjeu est aussi de préserver les liens avec des associations qui existent depuis des années, notamment sur l'aspect artistique (hip hop, dubble dutch)

- **Témoignage de Gilbert Havel, comité départemental de tir à l'arc**

C'est la rentrée 2021 qui sera réellement compliquée. Les comités sont également très gênés par l'annulation des AG puisque c'est un coût d'organiser cela à distance et inenvisageable pour les petits comités.

- **Témoignage de Francis Miette, comité départemental de natation**

Les dispositions sont difficiles à appliquer, cela change continuellement et beaucoup de disparités existent entre les différentes piscines.

Difficultés signalées : baisse significative du nombre de licencié.e.s même si disparités entre les disciplines, fermeture des infrastructures comme les vestiaires par exemple, règles gouvernementales qui changent continuellement donc difficiles à appliquer, coupure du lien social que représente le sport
--

Différentes adaptations : cours en vidéos, vidéos explicatives des protocoles, enquêtes, liens avec les partenaires locaux, mutualisation des outils entre clubs ou autres structures et pour les espaces de pratique, compétitions virtuelles, formations gratuites mises en place par les fédérations. Concernant les nouveaux lieux de pratique, le CDOS peut accompagner les clubs à trouver des solutions, notamment grâce au nouveau dispositif urban easy.

Requêtes et propositions pendant l'atelier

*Demande de courrier faite pour la réouverture des clubs pour les mineurs d'une part, et courrier préparé par le CDOS pour inclure le mouvement sportif dans les réflexions pour la suite au niveau des décisions préfectorales notamment.

*Besoin d'un accès et une formation aux outils numériques (abonnements, visios etc...)

*Proposition d'utiliser les temps forts JOP comme la SOP en février, le mois olympique en juin, ou 24 sites tout au long de l'année pour aider les clubs et comités à repartir dans une saison aménagée. Il ne faut pas hésiter à utiliser ces temps forts événementiels pour des campagnes d'adhésion par exemple.

*Le CD93 et le CDOS93 restent à disposition de tous les clubs et comités, dans les ateliers Fabrique à venir et au quotidien.

II. La présentation du projet Jeux sur le territoire et révision du concept

La question que l'on souhaite vous poser est la suivante : au-delà de partager avec vous les informations JOP sur le territoire, qu'attend on du projet olympique en terme d'héritage pour le mouvement olympique, et notamment au regard de la crise actuelle ?

Présentation du nouveau concept de Paris 2024. Le Conseil Départemental et le CDOS ont joué leur rôle pour défendre les intérêts du territoire et les équipements sportifs avec succès. L'héritage sportif est conséquent :

- Centre aquatique olympique
- La piscine de Marville
- PRISME
- Equipements temporaires comme le mur d'escalade et les bassins amovibles reviendront en Seine-Saint-Denis
- Centre de préparation aux Jeux (CPJ) et sites d'entraînement

Les outils d'animation de l'héritage sur le territoire :

- Le plan de mobilisation voté en septembre 2018 comme feuille de route qui concerne toutes les politiques publiques. Le sport y est abordé sous trois aspects : la participation des habitant.e.s via la Fabrique mais aussi sur la question des live sites, le projet volontaire et toutes les manifestations sportives dans l'espace public ; le sport pour agir sur la vie des habitant.e.s (projet 24 sites, PRISME, stratégie paralympique, sport santé) : l'opportunité d'emploi des Jeux ; préfigurer la ville de demain (atelier sport et urbanisme, parcours sportifs, boucles cyclables etc...)
- La Fabrique des Jeux, outil de mobilisation des acteur.rice.s et de co-construction de projets d'héritage sur le territoire

- Paris2024 : un fond de dotation a été créé. Au centre de ses différentes modalités, le sport comme outil d'inclusion est transversal. Le premier appel à projets a été lancé cet été : Impact 2024.

III. Les perspectives de travail dans le cadre de la Fabrique des Jeux

Qu'est-ce que la Fabrique ? La Fabrique des Jeux en Seine-Saint-Denis a considérablement augmenté en activité depuis sa création, en juin 2018. Depuis 2 ans, ce dispositif participatif permet un cadre d'échange et de co-construction de projets en faveur de la mobilisation autour des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, et de leur héritage.

La Fabrique a été pensée autour de trois objectifs :

- *Fédérer les acteur.rice.s du territoire, favoriser les rencontres intersectorielles et les amener à réfléchir ensemble à l'impact positif que peuvent avoir les Jeux sur la Seine-Saint-Denis. Cela vise les acteur.rice.s associatif.ve.s, les universités, les collectivités territoriales (EPT, villes), les entreprises, les clubs sportifs ou encore les collèges. L'ambition est également de toucher les habitant.e.s de Seine-Saint-Denis dans leur ensemble*
- *Faire émerger, valoriser et accompagner toutes les propositions d'actions utiles et concrètes autour des Jeux. L'objectif est de porter les sujets d'héritage, les actions et les projets en direction des territoires et des habitant.e.s aussi bien sur le volet matériel (aménagement, mobilités, développement durable etc...) que sur le volet immatériel (éducation, pratique sportive, égalité F/H etc...)*
- *Mettre à disposition des outils de connaissance, de réflexion et de quantification de l'impact des Jeux sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, en s'appuyant notamment sur des laboratoires universitaires*

Site internet de la Fabrique : <https://lafabriquedesjeux.seinesaintdenis.fr/>

L'objectif de cet atelier est d'identifier conjointement les enjeux qui vous intéressent et que vous souhaiteriez travailler ensemble au sein d'ateliers thématiques pour construire ensemble l'héritage sportif de la Seine-Saint-Denis. Chaque atelier de la Fabrique se construit avec des partenaires territoriaux en co-pilotage, il faut vous saisir de cet outil de mobilisation. Qui serait intéressé.e pour piloter ces ateliers et qui voudrait participer ? Les ateliers Fabrique sont l'occasion d'avoir des réflexions partagées avec les acteur.rice.s d'autres champs. De plus, nous sommes en forte coopération avec la ville de Paris et nous pourrions imaginer de faire converger nos efforts.

Les thèmes proposés : le modèle économique du club (41%), les nouveaux modes de pratique (32%), le sport santé (50%), les nouveaux publics et inclusion sociale (50%), médias communication et marketing(18%), professionnalisation et bénévolat (32%), para-sport (18%), sport de haut niveau (18%), coopération territoriale (27%) et CPJ (5%).

Les trois enjeux prioritaires sont donc les suivants :

- Sport santé
- Nouveaux publics et inclusion : comment toucher les publics éloignés de la pratique pour développer la pratique ? Comment se sert-on du sport comme un vecteur d'inclusion ?
- Modèle économique du club : il s'agit d'un enjeu transversal
- L'atelier sport et urbanisme

Intéressant de réorienter l'atelier sport et urbanisme sur la thématique sport santé et inclusion. Il faut penser ce que cela implique en termes d'équipements et de pratique. Cela peut également rentrer dans la thématique « nouveaux modes de pratique ».

- UFOLEP fait part de son intérêt sur la thématique « nouveaux publics et inclusion »
- PSL fait part de son intérêt sur la thématique « modèle économique du club », et est déjà bien engagé dans le sport-santé et l'inclusion